



COMMUNE DE BEAUSSAULT.

PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24.11.2025

Le Maire ouvre la séance à 19h35. Deux membres sont absents excusés : Bruno RENIER, Mickaël Lejeune donne pouvoir à Laurent Fournier. Un membre est absent non excusé : Nathalie LEGRAND. Le quorum est cependant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Christophe MOUQUET est désigné comme secrétaire de séance.

1. Approbation procès-verbal réunion du 10 octobre 2025

Le procès-verbal de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

2. Point sur bois à Beaumont

- . La dernière plantation a été faite trop tard en saison 90% des plants sont morts.
- . Beaucoup d'arbres sont morts (tombés ou pas), il faudra faire une coupe de bois en début d'année.
- . M. Mola cherche un bucheron pour abattre les chênes, il faudra ensuite faire faire les couplets, niveler le terrain et replanter en novembre 2026.

3. Distribution des colis de Noël

La tournée de distribution des colis est mise en place en collaboration avec les membres du CCAS.

4. Choix entreprise élagage Grattennoix

Ce point sera remis à l'ordre du jour ultérieurement car nous n'avons pas encore reçu le deuxième devis.

5. SDE76 : Géoréférencement du réseau d'éclairage public (Délibération 42/2025)

La commune doit géoréférencer pour le 1^{er} janvier 2026 son réseau d'éclairage public. Le SDE76 propose l'entreprise Cerene de Avranches. Le Conseil Municipal décide de demander le tarif de cette entreprise ainsi que les modalités de géoréférencement.

6. Questions et informations diverses

- . PC LCJ D'Hont : M le Maire a un RDV avec le secrétariat de la sous-préfecture cette semaine.
- . Signalfast doit voir avec son assurance décennale pour la bande de guidage d'accès à la salle polyvalente.
- . Bornage terrain Grattennoix : la commune avait remarqué une erreur de bornage sur un terrain, le géomètre qui avait fait ce bornage a été contacté et d'après lui il y avait eu une erreur sur le cadastre en 2015.... Il est donc venu retirer les bornes mises par erreur.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne posant de question, la séance est levée à 21h30

PV arrêté à la séance du 09.02.2026

Le Maire,
Laurent FOURNIER

Le secrétaire de séance,
Christophe MOUQUET